Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711457-20250516-de40-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/05/2025
Publication : 16/05/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA GUADELOUPE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE LAMENTIN

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
33	**33**	**26**

Séance du 06 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi six mai à dix-huit heures trente-trois, le Conseil Commune de LAMENTIN, s'est réuni à la salle des délibérations de la mairie, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jocelyn SAPOTILLE le Maire.

Date de la convocation

29 AVRIL 2025

Date d'affichage de la délibération

Adoptée à l'unanimité

Présents : M. Jocelyn SAPOTILLE ; Mme Christiane TREIL-ALBON ; M. Bruno FELICIANNE ; Mme Manuela PETRO-METONY ; M. Lucien BEAUZOR ; Mme Liliane MAXIMIN – BAJAZET ; M. Rodrigue MOULIN ; M. Jean-Louis SAINSILY ; adjoints au maire.

Mme Sylviane FONDS ; M. Saturnin FRANCILLONNE ; M. Christian CITADELLE ; Mme Sylvie DAGONIA ; Mme Patricia VINGADASSALON ; Mme Clara RIGAH ; M. Martelin RATIER ; M. Arthur MARICEL ; Mme Karine GATIBELZA ; M. Didier MARICEL ; Mme Ludivine MARCELLUS; Mme Francia ROSAMONT ; M. Patrick AJAS; Conseillers Municipaux.

Représentés : Mme Gladys BURAT par Mme Manuela PETRO-METONY
Mme Anny GENIPA par Mme Christiane TREIL-ALBON
Mme Jacqueline BELFORT par M. Jean-Louis SAINSILY
M. Yvon COMBES par M. Jocelyn SAPOTILLE
M. Richard PROMENEUR par M. Christian CITADELLE

Absents : M. Ephrem GLORIEUX ; Mme Cindy ARNASSALON ; Mme Annick ABELA ; M. Benjamin GRACCHUS ; M. Bruno REMI ; Mme Edwige BEMATOL ; Mme Nicole RAMASSAMY

DELIBERATION N°2025/05/40

ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE DE BAIMBRIDGE POUR UN SÉJOUR PÉDAGOGIQUE EN RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

Dans le cadre de son ouverture à l'international, la section euro-caribéenne du Lycée Général et Technologique de Baimbridge organise un séjour en République dominicaine à destination des élèves de Seconde et de Terminale.

Ce voyage, se déroulant du 27 avril au 4 mai 2025, a pour objectif principal de favoriser les échanges culturels et éducatifs. Les élèves participeront à des activités élaborées en collaboration avec le Lycée Français de Saint-Domingue et le Colegio Santa Clara, autour du thème de l'inclusion sociale par l'école et le sport.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250516-del40-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/05/2025
Publication : 16/05/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

Vingt-deux élèves prendront part à ce projet, dont une élève domiciliée à Lamentin. Afin de soutenir sa participation, le Lycée de Baimbridge sollicite une aide financière de 500,00 € auprès de la ville de Lamentin.

Le budget prévisionnel du séjour est estimé à 36 700 €, répartis comme suit :

Dépenses prévisionnelles	**Montant**	**Recettes prévisionnelles**	**Montant**
Dépenses pour 22 élèves + 3 Adultes		Actions	
Compagnie aérienne	20 000.00 €	Participation familles	7 700.00 €
Hébergement	7 200.00 €	Subventions locales (Région+Rectorat+GUMA)	9 000.00 €
Restauration	5 700.00 €	Subvention établissement	2 000.00 €
Transport terrestre	2 400.00 €	Subventions Mairie	2 000.00 €
Excursions et visites	1 000.00 €	Dons, ensachages, foires	16 000.00 €
Divers (pharmacie, concerts.)	400.00 €		
TOTAL	**36 700.00 €**	**TOTAL**	**36 700.00 €**

Le Maire propose au Conseil municipal d'accorder une subvention de cinq cents euros (500,00€) au Lycée Général et Technologique de Baimbridge, en soutien à la participation d'une élève domiciliée à Lamentin au séjour organisé en République dominicaine.

Le Conseil municipal

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Considérant la nécessité d'accompagner cette élève dans la réalisation de son projet éducatif;

Considérant la volonté de la commune d'accompagner ses jeunes dans leur parcours scolaire et leur ouverture sur le monde ;

Après avoir entendu l'exposé du maire et délibéré ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : D'Accorder une subvention de cinq cents euros (500,00 €) au Lycée Général et Technologique de Baimbridge, en soutien à la participation d'une élève domiciliée à Lamentin au séjour organisé en République dominicaine

ARTICLE 2 : De donner pouvoir au Maire pour signer tous les actes et documents, accomplir toutes les formalités administratives et financières pour mener à bien l'exécution de la présente.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
971-219711157-20250516-del40-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 16/05/2025
Publication : 16/05/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

ARTICLE 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Adoptée à l'unanimité

Pour extrait conforme, rendu exécutoire,

Le Maire,

Jocelyn SAPOTILLE